

quand j'ai lu le compte rendu d'une allocution faite dernièrement par M. Ruddick, notre commissaire de la laiterie et de la réfrigération, devant l'association d'industrie laitière de l'ouest de l'Ontario. C'est un des hommes les plus compétents à parler sur l'industrie laitière. Il y a quelque temps, il a fait une peinture plutôt sombre de l'état de cette industrie chez nous. Après avoir occupé la première place sur le marché canadien et le marché anglais,—grâce beaucoup à ses efforts,—nos produits seraient en train d'être déplacés par ceux de nos rivaux, qui venaient loin derrière nous. Il a dénoncé sans ménagement la négligence et le laisser-aller dans lesquels on était inconsciemment tombé. Ces reproches ont eu un bon effet, car M. Ruddick a déclaré :

Vous le savez, j'ai blâmé avec sévérité les mauvaises méthodes adoptées par notre industrie laitière depuis quelques années. Je fus un moment découragé et je conçus quelques doutes sur la possibilité de soutenir cette nouvelle concurrence. Si j'ai parlé durement, c'était pour bien faire comprendre aux fabricants la gravité de la situation. Je ne saurais dire si mes critiques ont produit quelque effet; mais je constate une amélioration palpable au cours des deux dernières années, je le dis avec plaisir. La condition de nos produits n'est pas encore indemne de tous défauts, mais je crois devoir reconnaître l'existence des améliorations qui ont eu lieu, afin d'encourager nos compatriotes à persévérer dans leurs efforts.

L'importance de l'industrie laitière en Canada est démontrée par M. Ruddick d'une façon très intéressante. La production canadienne de 1925 est évaluée à \$300,000,000, près de trois fois plus que la production d'il y a quinze ans. M. Ruddick s'exprime ainsi :

Le rapport sur la production minérale de 1924 accuse une valeur totale de \$209,583,406. Dans ce total est compris tout ce qui est tiré du sol : or, argent, et autres métaux précieux, fer, cuivre, nickel, etc., charbon, pétrole et gaz naturel et gypse, matériaux de construction tels que ciment, pierre, sable, chaux, et tous les produits faits d'argile, comme les briques. Cependant, la valeur totale de tous ces matériaux dépasse seulement de quelques dollars les deux tiers de la valeur des produits laitiers du Canada.

Le travail des mines laisse le terrain dans un état de désolation. Le fabricant de produits laitiers améliore le sol et le met en meilleure condition pour produire davantage, et pourtant je suis sûr que le gros du public est plutôt convaincu que l'industrie minière a une plus grande importance que la laiterie en Canada. Il forme peut-être son jugement sur les nouvelles et réclames que les journaux font d'ordinaire à l'exploitation des mines et aux ingénieurs à gros appointements qui y sont employés. Je puis me tromper, mais on dirait que le public n'a pas le sens des proportions sur ce sujet-là. L'exploitation des mines est une industrie très aléatoire. Il se perd des fortunes dans cette industrie peut-être autant comme il s'en fait. La laiterie ne permet pas d'acquiescer de grandes richesses, mais elle mène sûrement à la connaissance de l'agriculture dans toutes ses parties, si l'on a la volonté de persévérer.

Je ne savais pas tout cela. Quand je l'ai appris, j'ai décidé de joindre l'industrie lai-

[M. Hamilton.]

tière à la culture, et je suis convaincu que le Gouvernement doit employer tous les moyens pour encourager ces deux industries.

Après l'adoption du régime protecteur, le Canada est entré rapidement dans la voie du progrès. En 1870, Fort-Garry ne voyait que des Indiens. C'est aujourd'hui une ville de 260,000 habitants. En outre, Edmonton, Calgary, Brandon, Portage-la-Prairie et plusieurs autres villes du Nord-Ouest ont accompli des progrès merveilleux et se sont fait connaître au monde extérieur par l'entremise du chemin de fer Pacifique-Canadien, le premier médium d'annonce du pays.

J'en viens maintenant au budget. Je ne suis pas financier; je suis un travailleur. Je n'ai jamais eu d'argent à placer, mais je connais les choses et je sais bien quand il pleut. D'abord, le très honorable premier ministre (Mackenzie King) a fait, avant l'élection, la promesse formelle qu'une commission tarifaire serait créée et que tout ce qui intéressait le tarif lui serait déferé avant qu'on n'effectuât aucune modification. Cette promesse, si je ne m'abuse, a été formulée non seulement par le premier ministre mais par tous ses candidats; à coup sûr elle a été faite dans mon comté. Puis le discours du trône a réitéré la même promesse: on allait créer une commission du tarif et aucun changement ne serait apporté à ce dernier sans qu'au préalable la Chambre eût été saisie d'un rapport de la commission touchant le problème en question. Après une longue discussion, le discours du trône a été adopté. Dès lors il constituait un ordre donné au ministère de remplir cet engagement au sujet du tarif formulé au cours de la campagne électorale et encore dans le discours même du trône. Mais on ne l'a pas fait. Sans le moindre avertissement la Chambre a été saisie du présent budget qui propose des modifications sérieuses au tarif. Je tiens à affirmer tout de suite que l'honorable ministre des Finances jouit de toute mon estime; il est le mandataire d'un comté qu'une rivière sépare du mien, et personne dans cette région n'a su se créer une plus belle réputation. Jadis il travaillait dans la ville où je demeure; et l'autre jour encore un homme très en vue m'a demandé de ses nouvelles et en a parlé dans les termes les plus flatteurs. Je crois que lorsque le ministre des Finances a déposé ce budget dans cette Chambre, il a voulu agir pour le bien du pays.

Ce budget réduit le prix des timbres-poste; mais combien de timbres-poste achète-t-il dans un an l'homme ordinaire qui travaille pour gagner son pain au Canada? Combien profite-t-il de cette réduction? Elle fera bénéficier celui qui a les moyens de payer des frais de poste; mais elle n'assure aucun avantage au commun des travailleurs.